

Procès Verbaux
Rapports

106/261

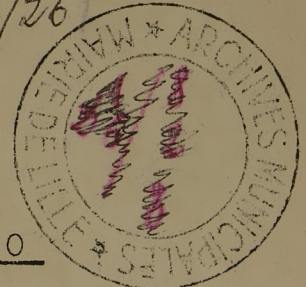
106/261



Commission extra-municipale
des Fêtes

Mandat Gaisie 1947/1953

AD6/26



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES FETES

Procès-verbal de la réunion du 20 Janvier 1950

Les membres de la Commission Extra-Municipale des Fêtes se sont réunis vendredi 20 Janvier à l'Hôtel de Ville, salle de l'Orientation Professionnelle, sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, délégué aux Cérémonies et Fêtes Publiques.

En ouvrant la séance à 18 heures 25, M. le Dr DUTERNE adresse ses remerciements aux nombreux membres de la Commission qui, par leur présence, ont tenu à marquer l'intérêt qu'ils escomptent des travaux de la Commission nouvellement créée.

Il donne la parole au secrétaire qui procède à l'appel.

Sont présents:

- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président
- Me MARTINACHE et M. HENNEBELLE, Adjoint au Maire
- M. HAMY, Conseiller Municipal
- M. DUBOIS, Conseiller municipal
- M. LUCAS, pour l'Union des Commerçants de la rue des Ponts de Comines
- M. DRANSART, pour l'Union des Commerçants de la rue de Paris
- M. DELERIVE, pour l'Union des Commerçants de la rue Jules Guesde
- M. CIBIE, pour l'Union des Commerçants de la rue des Postes, adjacentes et de la Place Sébastopol
- M. WATTELLE, pour l'Union des Commerçants de la rue de Flandre
- M. RAILLE, pour le Groupement des Commerçants du quartier de la Bourse
- M. MAIRESSE, pour l'Union des Commerçants de la rue de Tournai
- M. VERCAEMPT, pour l'Union des Commerçants du quartier Saint-Sauveur
- M. BRICE, pour l'Union des Commerçants de Moulins-Lille
- M. ZERBIB, pour le groupement des commerçants du Vieux-Lille
- M. LINSKENS, pour l'Union des Commerçants et Artisans des Bois-Blancs
- M. EVERWYN, pour l'Union des Commerçants de la rue Gambetta
- M. DUGUIOT, pour le Comité du Commerce et des Fêtes de Fives
- M. ROGGEMAN, pour le Comité des Fêtes des rues du Long Pot et adjacentes
- M. PARISIS, pour le Comité du Commerce et des Fêtes de Saint-Maurice
- M. MESSAGER, pour le Comité du Commerce et des Fêtes du quartier de Fives-Mont de Terre
- M. LUCIDARME, pour le groupement " Les Amis de Pellevoisin Rouges-Barres"
- M. VAN ANDENHOVE, pour l'Union des Commerçants de l'Avenue de Dunkerque (Canteleu)
- M. DRANSART, représentant la Chambre de Commerce
- M. MASSON, de l'Union des Commerçants de la rue Gambetta
- M. BANART, Président de la Grande Fanfare de Fives
- M. VANDORPE, représentant le Club Orphéonique Fivois
- M. COQUART, Président de la Symphonie Lalo
- M. MULLER, Président du Cercle Symphonique Saint Saëns
- M. DURAND, Président de la Symphonie Baggio

...../

- M. DELHAYE, Président du Club des Vingt
M. THIRY, représentant les Hôteliers
M. ROGGEMAN, représentant les Cafetiers
M. DU BOIS, moniteur-chef de la Sté Municipale de Gymnastique
M. KRESTZCHMAR, représentant la Section du Foot-ball et du Baskett du L.O.S.C.
M. SERGEANT, Président de la Ligue du Nord d'Athlétisme
M. THELLIER, représentant le Comité Régional des Flandres de Cyclisme
M. SCREDER, Moniteur de la Sté de Gymnastique de Fives-Saint-Maurice
M. CLAIRET, Directeur Régional des Stés de Droits d'Auteurs,
M. RONSE, Président de l'Association des Débitants de Tabac
M. GRASSIN, Secrétaire du Comité d'Entente des Associations Lilloises de Mutilés, d'Anciens Combattants

Excusés :

- MM. DECAMPS et MAIRE, adjoints au Maire
M. LEROY, Conseiller Municipal
M. GRANGEON, Président de l'Harmonie Municipale
M. VALLIN, Président de la Ligue du Nord de Foot-ball-Association
M. VAN DEN HEEDE, Président de l'Union des Chanteurs
M. VANDEVOORDE, Juge au Tribunal de Commerce

Absents :

- M. BULTEZ, Président de l'Union des Commerçants de la rue Nationale et de la Place de Strasbourg
M. BUREAU, Président du Groupement des Commerçants des rues Esquermoise, Royale et adjacentes
M. BASSEUX, Président de l'Union des Commerçants de la rue Neuve
M. MATRAU, pour l'Union des Commerçants de la rue de Béthune
M. VAN HECKE, Président de l'Union des Commerçants de la rue d'Iéna, des places Verte et des Quatre Chemins
M. SPRIET, représentant l'Union des Commerçants de la rue Faidherbe
M. HOUSIEUX, Administrateur de la Fédération des Stés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais
M. EXBRAYAT, au nom des Groupements des Unions de rues
M. MORANT, Président du Choral des XXX
M. SIX, Président de la Musique des Anciens Prisonniers de Guerre
M. CARLIER, Vice-Président du Comité Régional de Flandre de Boxe

M. MESTDAGH, Chef de la 2ème Division, faisant fonctions de Secrétaire et M. WAESSEN, du Service des Fêtes, assistaient également à la réunion.

L'appel nominatif terminé, le Président demande à l'Assemblée si, à sa connaissance, d'autres Comités de quartiers constitués, ne seraient pas, pour le moment, susceptibles d'être ajoutés à la liste. La réponse est négative. Il rappelle que, par deux fois, un communiqué a paru dans la Presse locale invitant tous les Comités de quartiers à se faire connaître.

Le Docteur Duterne pose ensuite une question de principe "y a-t-il lieu de supprimer du Calendrier des Fêtes la date des Fêtes Communales

et renforcer d'un jour la durée des Fêtes de la Pentecôte ? " ainsi que l'a suggéré récemment un journal local. Après intervention de M. Roggeman et de Me Martinache, l'Assemblée unanime, se prononce pour le maintien de la tradition.

La formation en secteurs des Comités de Quartiers fait l'objet, ensuite, d'une discussion générale.

Il est proposé, sous réserve de la décision de l'Administration Municipale, que Lille soit divisé en 5 secteurs intra-muros et 2 secteurs extra-muros.

Les secteurs intra-muros comprendraient :

- les Comités de quartiers de
- 1° - Wazemmes et d'Esquernes
 - 2° - Vauban, Bois-Blancs et Avenue de Dunkerque (Canteleu)
 - 3° - Moulins-Lille
 - 4° - Vieux-Lille
 - 5° - Saint-Sauveur, Centre et St Etienne

Les secteurs extra-muros seraient constitués par les Comités de Quartiers ci-après :

- 1° - Fives-Centre et Mont-de-Terre
- 2° - Saint-Maurice - Buisson

Une subvention importante serait accordée, chaque année, à tour de rôle, aux 5 secteurs intra-muros. En d'autres termes, il serait confié à chacun de ces secteurs le soin d'organiser, tous les 5 ans, de grandes Fêtes, moyennant le versement de la subvention municipale dont le montant devra être fixé par l'Administration Municipale.

Les secteurs extra-muros recevraient, chacun, tous les ans, une subvention de moindre importance pour l'organisation de réjouissances publiques, dans leur circonscription propre.

Il est admis que la date à retenir pour le secteur intra-muros bénéficiaire de la subvention sera toujours fixée au moment des Fêtes communales. Pour l'année 1950, le secteur qui sera désigné prochainement aura la charge d'organiser, dans sa circonscription, des fêtes et des réjouissances les 18 et 19 Juin.

M. CLAIRET intervient alors pour demander que les Comités de Quartiers compris dans chacun des 5 secteurs intra-muros prennent contact en vue de 1° - délimiter le secteur auquel ils sont affectés; 2° - procéder à la désignation des Membres qui feront partie du Comité actif de chaque secteur.

M. le D^r DUTERNE approuve cette façon de voir et prie l'Assemblée de s'y rallier. Il souhaite que les futurs Comités de secteur communiquent, le plus vite possible, au Service des Fêtes, la délimitation de leur territoire et la composition de leur Comité.

En ce qui concerne les 2 secteurs extra-muros, les dates de leurs fêtes devront être fixées de façon qu'elles ne se gênent pas entre elles.

M. le Dr. Duterne fait mention, au passage, de la composition de la future Commission municipale des Fêtes et, après remarques faites par M.M. Cibié, Masson et Roggenan, il suggère que 2 délégués par secteur assistent aux réunions de cette Commission, indépendamment des membres de l'Administration Municipale.

M. Roggenan insiste pour y intégrer, en plus, un commerçant de chaque quartier tandis que M. Muller demande qu'on y fasse représenter les Sociétés Musicales. La question sera résolue par l'Administration Municipale.

M. Dransart, représentant M. Goudaert, Président de la Chambre de Commerce, signale, dès à présent, aux Comités de Quartiers que de Grandes Fêtes se dérouleront sur l'initiative de cet organisme en Mai 1951 et qu'en conséquence il y aurait intérêt à ne pas superposer d'autres fêtes dans les quartiers pendant les quelques jours prévus.

M. Wattelle ayant annoncé que les Fêtes de la rue de Flandre auront lieu les 13, 14 et 15 Mai en même temps que celles de l'Avenue de Dunkerque (Canteleu), l'Assemblée est d'avis, après discussion et en accord avec le Comité de l'Avenue de Dunkerque, que cette coïncidence de dates n'est pas susceptible de porter préjudice ni à l'un, ni à l'autre, de ces groupements étant donné la distance qui les sépare.

Enfin, les membres se mettent d'accord pour que les réunions aient lieu le jeudi ou le vendredi à 18 heures 15.

La prochaine réunion est, en principe, fixée au Vendredi 17 Février.

Des convocations seront adressées, à cet effet, à chaque membre ainsi qu'une copie du présent procès-verbal.

La séance est levée à 20 heures.

VU:

Le Président,
H. DUTERNE.

Le Secrétaire,
H. MESTDAGH.

Commission extra-municipale
des Fêtes

Lille, le II Mars 1950.

L.P.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, pour vous permettre de le communiquer à l'Administration municipale si vous le désirez, le procès-verbal de la réunion de la Commission extra-municipale des Fêtes qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le 3 Mars.

Je soumetts également à votre approbation un projet de questionnaire à faire remplir par chaque groupement organisant des fêtes sur le territoire de la Ville de Lille. Je vous propose, en outre, d'envoyer le même questionnaire à tous les présidents de sociétés musicales ou sportives.

Sentiments dévoués,
Le Secrétaire général de la
Mairie,



J/D.

MAIRIE DE LILLE



Monsieur le Secrétaire Général,

2 ° Division
° Bureau

J'ai l'honneur de vous communiquer le projet de procès-verbal de la réunion de la Commission Extra-Municipale des Fêtes du 3 Mars 1950.

Je vous saurais gré de vouloir bien le viser en y apportant, s'il y a lieu, vos observations.

Je le soumettrai ensuite à M. le Docteur DUTERNE.

Hôtel de Ville, le 9 Mars 1950

Le Chef de la 2ème Division,

Je me préoccupe d'établir le calendrier provisoire des Fêtes pour 1950, compte tenu des informations données au cours de cette séance par les Comités de Quartiers. J'en joindrai un exemplaire à chaque procès-verbal.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES FETES

Procès-Verbal de la réunion du 5 Mai 1950

AD6/261



Les Membres de la Commission Extra-Municipale des Fêtes se sont réunis Vendredi 5 Mai à l'Hôtel de Ville, Salle de l'Orientalisation Professionnelle, sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, délégué aux Cérémonies et Fêtes Publiques.

M. le Docteur DUTERNE ouvre la séance à 18 heures 25 et reçoit de l'Assemblée l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion.

Le Secrétaire procède ensuite à l'appel.

Sont présents :

- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président
- Me. MARTINACHE, Adjointe au Maire
- MM. DUBOIS et HAMY, Conseillers Municipaux
- M. BULTEZ, pour l'Union des Commerçants de la rue Nationale et de la place de Strasbourg
- M. LUCAS, pour l'Union des Commerçants de la rue des Ponts de Comines
- M. MONNARD, pour l'Union des Commerçants de la rue Neuve
- M. DRANSART, pour l'Union des Commerçants de la rue de Paris
- M. DELERIVE, pour l'Union des Commerçants de la rue Jules Guesde
- M. WATTELLE, pour l'Union des Commerçants de la rue de Flandre
- M. MAIRESSE, pour l'Union des Commerçants de la rue de Tournai
- M. TREFFEL, pour l'Union des Commerçants du Quartier de St. Sauveur
- M. BRICE, pour l'Union des Commerçants de Moulins-Lille
- M. LINSKENS, pour l'Union des Commerçants et Artisans des Bois-Blancs
- M. ROUSSELLE, pour l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta
- M. DUGUIOT, pour le Comité du Commerce et des Fêtes de Fives
- M. ROGGERMAN, pour le Comité des Fêtes des rues du Long Pot et adjacentes
- M. PARISIS, pour le Comité du Commerce et des Fêtes de St. Maurice
- M. LUCIDARME, pour le Groupement "Les Amis de Pellevoisin - Rouges Barres"
- M. VAN AUDENHOVE, pour l'Union des Commerçants de l'Avenue de Dunkerque
- M. MORANT, Président du Choral "Les XXX"
- M. VAN DEN HEEDE, Président de l'Union des Chanteurs
- M. COQUART, Président de la Symphonie Lalo
- M. MULLER, Président du Cercle Symphonique Saint-Saens
- M. DURAND, Président de la Symphonie Baggio
- M. ROGGERMAN, pour le Syndicat des Cafetiers et Débitants de Boissons.
- M. CARLIER, Vice-Président du Comité Régional des Flandres de Boxe
- M. VYT, Président du Comité Régional des Flandres de Cyclisme
- M. SCREDER, Moniteur de la Société de Gymnastique de Fives - Saint Maurice.
- M. CLAIRET, Directeur Régional des Sociétés d'Auteurs
- M. VALLIN, Président de la Ligue du Nord de Football-Association.

Excusés :

- MM. DECAMPS, HENNEBELLE, et MAIRE, Adjoints au Maire
- M. LEROY, Conseiller Municipal
- M. CIBIE, Président de l'Union des Commerçants de la rue des Postes des rues adjacentes et de la place Sébastopol.
- M. HOUSTEAUX, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais
- M. EXBRAYAT, au nom des Groupements des Unions des rues
- M. GRANGEON, Président de l'Harmonie Municipale
- M. DU BOIS, Moniteur-chef de la Société Municipale de Gymnastique
- M. MASSON, de l'Union des Commerçants de la rue L. Gambetta

.....

.....
 M. THIRY, Représentant des Hôteliers
 M. RONSE, Président de la Fédération des Débitants de Tabac
 M. REUBREZ, Publiciste.

Absents :

M. BUREAU, Président du Groupement des Commerçants des rues Esquermoise, Royale, et adjacentes
 M. RAILLE, Président du Groupement des Commerçants du Quartier de la Bourse
 M. HERMEZ, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Béthune
 M. HOFACK, Président du Groupement des Commerçants du Vieux-Lille
 M. VAN HECKE, Président de l'Union des Commerçants de la rue d'Iéna des places Verte, et des Quatre Chemins
 M. SPRIET, Président de l'Union des Commerçants de la rue Faidherbe
 M. MESSAGER, Président du Comité du Commerce et des Fêtes du Quartier de Fives-Mont de Terre
 M. GOUDAERT, Président de la Chambre de Commerce
 M. BOMART, Président de la Grande Fanfare de Fives
 M. DEHOUT, Président du Club Orphéonique de Fives
 M. DELHAYE, Président du Club des XX
 M. SIX, Président de la Musique des Anciens Prisonniers de Guerre
 M. HENNO, Président de la Section de Football du L.O.S.C.
 M. KRESTZSCHMAR, Président de la Section de Basket-ball du L.O.S.C.
 M. SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme
 M. VANDEWOORDE, Juge au Tribunal de Commerce
 M. GRASSIN, Secrétaire du Comité d'Entente des Associations Lilloises de Mutilés, d'Anciens Combattants, et d'Anciens Militaires.

M. MESTDAGH, Chef de la 2ème Division, faisant fonctions de Secrétaire, assistait également à la réunion.

M. DUBOIS, Conseiller Municipal et Président de la Société Municipale de Gymnastique, s'étonne que M. DU BOIS, Moniteur-chef de cette Société, soit convoqué à la réunion. Il demande en sa qualité de Président de pouvoir désigner lui-même le représentant de la Société à la Commission extra-Municipale des Fêtes. M. le Docteur DUTERNE informe M. DUBOIS qu'à l'avenir, la convocation sera adressée à "M. le Président de la Société Municipale de Gymnastique".

M. le Docteur DUTERNE fait connaître que malgré ses protestations, l'Administration Municipale maintient le chiffre de 150.000 francs qu'elle avait primitivement proposé pour permettre au secteur bénéficiaire d'organiser des festivités à l'occasion des Fêtes Communales. Il insistera quand même de nouveau pour obtenir un relèvement important de cette subvention.

Il demande aux dirigeants du Secteur Wazemmes-Esquermes de vouloir bien se prononcer.

M. ROUSSELLE qualifie, une fois de plus, de dérisoire, la subvention proposée.

M. le Docteur DUTERNE exprime le vœu que la subvention soit attribuée à un autre secteur au cas où Wazemmes-Esquermes la refuserait.

Quatre propositions sont présentées :

1°/ M. DUBOIS accepte d'organiser avec les 150.000 francs des Festivités dans le Secteur de Fives-Centre et Mont-de-Terre. Sur une question précise d'un des Membres, M. DUBOIS reconnaît que cette subvention ne pourrait être utilisée à l'occasion des Fêtes Communales. L'Assemblée repousse alors la proposition de M. DUBOIS.

2°/ M. WATTELLE suggère de reporter à 1951 le montant de la subvention fixée pour 1950.

Me. MARTINACHE fait remarquer que si la subvention de 1951 se montait à 300.000 francs, il se pourrait que dans l'avenir elle ne soit attribuée que tous les deux ans.

3°/ M. TREFFEL demande alors que la subvention pour 1950 soit répartie purement et simplement entre les 7 secteurs.

4°/ M. BULTEZ insiste pour que le Secteur de Wazemmes-Esquermes accepte d'organiser des Festivités en rapport avec les 150.000 francs accordés.

Après que M. VAN DEN HEEDE ait, à nouveau, demandé que soit maintenue une subvention annuelle pour les secteurs de Fives et de St. Maurice soit 100.000 francs et pour les autres Secteurs 500.000 francs tous les 5 ans, M. le Docteur DUTERNE propose d'attendre la réponse définitive du Secteur de Wazemmes-Esquermes.

Il est entendu que si ce dernier Secteur refuse, la subvention ne sera pas attribuée à un autre Secteur mais que la somme de 150.000 francs sera répartie entre les 7 secteurs.

M. le Docteur DUTERNE fait ensuite remarquer que jusqu'à ce jour les Secteurs n'ont pas encore fait connaître le nom de leurs représentants (un titulaire et un suppléant) à la Commission Municipale.

Les renseignements recueillis sur place sont les suivants:

- Secteur Wazemmes-Esquermes : MM. CIBIE et MASSON
- Secteur Vauban, Bois-Blancs, et Avenue de Dunkerque (Canteleu):
MM. VAN AUDENHOVE et LINSKENS.
- Secteur Moulins-Lille : MM. BRICE et VAN BELLE.
- Secteur Vieux-Lille : (non encore désignés).
- Secteur St. Sauveur, Centre et St. Etienne : (non encore désignés)
- Secteur Fives-Centre et Mont-de-Terre: MM. DUGUIOT et CABY.
- Secteur St. Maurice - Buisson : MM. PARISIS et LUCIDARME.

Les Secteurs du Vieux-Lille et de St. Sauveur, Centre et St. Etienne sont priés de faire parvenir d'urgence le nom de leurs délégués titulaire et suppléant.

La question des représentants des Sociétés Musicales à la Commission Municipale des Fêtes ayant été soulevée, l'Assemblée se met d'accord pour que soient convoqués par la voie de la Presse les représentants de ces Sociétés, en une réunion qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le Vendredi 12 Mai.

Avant de clore la réunion, M. le Docteur DUTERNE fait connaître à l'Assemblée le deuil cruel qui vient de frapper M. THIRY, Membre de la Commission. Il propose d'exprimer par lettre à M. THIRY les sentiments de vive condoléance de tous les Membres de la Commission, ce qui est adopté.

La séance est levée à 20 heures.

VU
Le Président,
H. DUTERNE.

Le Secrétaire,
H. MESTDAGH.

106/26



COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DES FETES

Procès-verbal de la réunion du 1er Juin 1951

Les Membres de la Commission Extra Municipale des Fêtes se sont réunis le Vendredi 1er Juin 1951, à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, délégué aux Fêtes et Cérémonies Publiques.

M. le Docteur DUTERNE ouvre la séance à 19 heures et invite M. LAVA, Chef du Service des Fêtes, Secrétaire de séance, à procéder à l'appel.

Etaient présents :

- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président
- M. HENNEBELLE, Adjoint au Maire
- MM. DUBOIS et HAMY, Conseillers Municipaux
- MM. GRASSIN, pour l'Union des Commerçants de la rue des Ponts de Comines
- " JONGH pour l'Union des Commerçants de la rue Neuve
- " DRANSART pour l'Union des Commerçants de la rue de Paris, la Chambre de Commerce et la Musique des A.P.G.
- " DELERIVE pour l'Union des Commerçants de la rue Jules Guesde
- " MUYSSSENS, JOUVENET, P. RIUS, R. RIUS et H. WATELLE pour l'Union des Commerçants de la rue de Flandre
- " HOFACK pour l'Union des Commerçants du Vieux-Lille
- " MASSON et ROUSSELLE pour l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta
- " DUGUIOT pour le Comité du Commerce et des Fêtes de Fives
- " ROGGEMAN pour l'Union des Commerçants des rues du Long Pot et adjacentes
- " PARISIS pour le Comité du Commerce et des Fêtes de St Maurice
- " MORANT, Président du Cercle Choral " Les XXX "
- " DEHOUT, Président du Club Orphéonique de Fives
- " AGLAVE, représentant le Président de la Symphonie Baggio
- " L. SERGEANT, Secrétaire de la S.M.G.E.P.
- " CARLIER, Vice-Président du Comité Régional des Flandres de Boxe
- " NIEUVIART pour la Société de Gymnastique de Fives St Maurice
- " J. CLAIRET, Directeur régional des Sociétés d'Auteurs
- " GRASSIN, Président du Comité d'Entente des Associations Lilloises de Mutilés, Anciens Combattants et Anciens Militaires
- " BRICE pour l'Union des Commerçants de Moulins-Lille.
- " REUBREZ, Publiciste

Excusés :

- MM. DECAMPS, Adjoint au Maire
- " MAIRE, " "
- Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
- M. LEROY, Conseiller Municipal
- " GRANGEON, Président de l'Harmonie Municipale
- " HOUZIAUX, Président de la Fédération des Sociétés Musicales
- " SERGEANT R. Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme
- " VALLIN, Président de la Ligue du Nord de Football Association
- " MEUNIER pour l'Union des Commerçants de la rue Esquermoise
- " ARESTIER pour l'Union des Commerçants de la rue Nationale

Absents :

M.M. J. CIBIE,	Président de l'Union des Commerçants	de la rue des Postes
" RAILLE,	"	du quartier de la Bourse
" MAIRESSE	"	de la rue de Tournai
" TREFFEL	"	du Quartier St Sauveur
" O. HERMEZ	"	de la rue de Béthune
" VAN HECKE	"	de la rue d'Iéna
" SWARTWAGHER,	Secrétaire	des Bois Blancs
" SPRIET	"	de la rue Faidherbe
" LEIGNIEL,	Président	du Quartier de Fives Mont-de-Terre
" LUCIDARME,	"	du Groupement "Les Amis de Pellevoisin"
" HERMAN	représentant l'Union des Commerçants	de l'Avenue de Dunkerque
" EXBRAYAT,	représentant de l'Union des Commerçants	de la rue Nationale
" VAN DEN HEEDE,	Président de l'Union des Chanteurs	
" BOMART,	Président de la Grande Fanfare	de Fives
" COQUART,	Président de la Symphonie Lalo	
" DELHAYE,	Président du Club des Vingt	
" THIRY,	Représentant des Hôteliers	
" MORELLE,	Président du Syndicat des Cafetiers et débitants	de boissons
" HEMNO,	Président de la Section de football	du L.O.S.C.
" KRETZSCHMAR,	Président de la Section de Basket-Ball	du L.O.S.C.
" C. GARIC,	Président du Comité Régional des Flandres	de Cyclisme
" VANDEWOORDE,	Juge au Tribunal de Commerce	
" Paul RONSE,	Président de la Fédération des Débitants	de Tabacs
" MULIER,	Président du Cercle Symphonique	St Saens

M. le Docteur DUTERNE situe le rôle de la Commission Extra Municipale des Fêtes, souligne son caractère consultatif et rappelle que le principal objectif à atteindre est la coordination des Fêtes de quartier, d'où la nécessité d'établir, chaque année, un calendrier des Fêtes.

Il refait l'historique de la division de la Ville en 5 Secteurs intra-muros susceptibles de bénéficier, à tour de rôle, et à partir de 1950, d'une subvention de 300.000 francs pour l'organisation de réjouissances publiques à l'occasion des Fêtes Communales.

Après avoir constaté que le secteur Wazemmes-Esquermes qui devait être le premier bénéficiaire de cette subvention, n'a pas donné suite aux projets élaborés antérieurement, il exprime ses regrets de n'être pas informé des fêtes de quartier telles, par exemple, celles qui se sont déroulées dernièrement rue Léon Gambetta et rue du Long Pot.

M. MASSON objecte que les Comités ont toujours jugé insuffisant le montant de la subvention et que, dans ces conditions son secteur ne pouvait engager des dépenses supérieures à ses ressources. Par ailleurs, il se plaint de ne pas avoir encore reçu l'Arrêté Municipal portant nomination des Membres des Comités de Secteur et réclame à nouveau ce document.

Le Service oppose à cette demande le fait que l'Administration Municipale ne saurait intervenir dans la formation des dits Comités qui peuvent se constituer librement sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901.

En tout état de cause l'étude de cette question sera poursuivie ultérieurement, M. MASSON prétendant être à même de produire l'ampliation d'un Arrêté pris, avant guerre, dans le sens qu'il désire.

Revenant sur la question des subventions, M. REUBREZ estime que la participation financière de la Ville devrait être égale à celle du Comité de Secteur.

M. HENNEBELLE intervient alors pour préciser que la division de la Ville en divers secteurs existait déjà sous les anciennes municipalités et que la Commission des Fêtes se réunissait chaque année, vers Février, pour déterminer le montant de la subvention à attribuer au secteur organisateur - A son avis, il conviendrait d'appliquer aux subventions d'avant-guerre un coefficient d'augmentation qui tiendrait compte de la valeur actuelle du franc.

M. MASSON souligne que le "Centre" n'a jamais bénéficié de subvention et qu'il n'en a d'ailleurs nul besoin du fait que, par sa situation géographique, il tire profit de toutes les manifestations organisées à Lille.

M. DUBOIS pense qu'il est indispensable d'augmenter la subvention actuelle et M. le Docteur DUTERNE rappelle ses nombreuses et pressantes interventions dans ce but auprès du Conseil d'Administration.

Unanimentement la Commission souhaite la présence, à ses réunions, de Maître ROMBAUT, Adjoint aux Finances; M. DUTERNE fait connaître qu'il se rapprochera de son Collègue en vue de satisfaire à la demande de la Commission.

Sur question posée par M. le Président, M. MASSON chiffre à 800.000 francs le montant de l'allocation qui serait nécessaire pour l'organisation de festivités dignes de ce nom. A cette allocation devrait s'ajouter le prêt gratuit du matériel habituellement utilisé en pareille circonstance.

Il est pris note que des fêtes de quartier se dérouleront aux dates ci-après :

2 et 3 juin	-	rue de Flers
3 et 4 juin	-	rue Jules Guesde
23 et 24 juin	-	St Maurice
30 juin et		
1er juillet	-	Fives-Centre
13-14 et 15	(Rue du Long Pot
juillet	(Moulins-Lille
	(Rue de Flandre

Aucune observation n'est apportée à ces prévisions.

Les représentants de l'Union des Commerçants de la rue de Flandre précisent que la date arrêtée pour cette année est exceptionnelle. Les fêtes de ce quartier, qui ont lieu habituellement le 1er dimanche de Mai, ont dû être reportées en raison des Fastes de Lille.

M. le Docteur DUTERNE donne lecture d'une lettre par laquelle M. VAN DEN HEEDE propose d'organiser à Lille, le Lundi de la Pentecôte 1952, une fête au cours de laquelle seraient réunis tous les géants des Flandres et suggère qu'à cette occasion il soit demandé au Compositeur Francis CASADESUS de diriger le ballet en deux tableaux qu'il a écrit sur ce thème.

M. REUBREZ fait le panégyrique de M. F. CASADESUS et donne son entière approbation au projet présenté par M. VAN DEN HEEDE.

M. HENNEBELLE remarque que M. HOUZIAUX organise, à la même date un concours international de musique mais pour M. REUBREZ, ces deux manifestations peuvent se faire simultanément sans inconvénient majeur.

Après un large échange de vues, la Commission émet le voeu que soit remis sur pied, le traditionnel cortège de la Pentecôte dit "Carnaval d'Eté" qui eut tant de succès avant guerre et qui attirait à Lille une foule considérable.

M. le Docteur DUTERNE se déclare tout disposé à faire étudier cette question en attirant toutefois l'attention de la Commission sur les répercussions financières d'une telle manifestation.

Parlant au nom des Commerçants Lillois, M. MASSON demande que l'Administration Municipale intervienne auprès de l'autorité compétente pour qu'une solution rapide soit donnée au litige survenu à l'occasion de la mise en circulation des billets de la Grande Tombola de l'Union Commerciale des rues de Lille. Les fonds provenant de cette tombola sont toujours bloqués alors qu'ils sont destinés à la Croix Rouge, aux Pauvres Honteux et aux Vieux Travailleurs de la Ville de Lille.

Avant de clôturer la séance, M. le Président propose de réunir la Commission en Octobre prochain afin d'établir le calendrier des Fêtes pour 1952.

La Séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire,

LAVA.

Le Président,

DUTERNE.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DES FETES

Procès-verbal de la réunion du 17 Janvier 1952



La Commission Extra-Municipale des Fêtes s'est réunie le jeudi 17 Janvier 1952, à l'Hôtel de Ville, salle des Adjudications, sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, délégué aux Fêtes et Cérémonies Publiques.

M. le Docteur DUTERNE ouvre la séance à 18 heures 30 et présente à tous les commissaires ses vœux les meilleurs pour l'année 1952.

Le Secrétaire procède ensuite à l'appel.

Sont présents :

- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président,
 M. HENNEBELLE, Adjoint au Maire,
 M. HAMY, Conseiller Municipal,
 MM. DONNAY, Président de l'Union des Commerçants de la rue Nationale et de la place de Strasbourg, 76 rue Nationale,
 LUCAS, Président de l'Union des Commerçants de la rue des Ponts de Comines, 20 rue des Ponts de Comines,
 DELERIVE, Secrétaire Général de l'Union des Commerçants de la rue Jules Guesde, 69 rue Jules Guesde,
 MUYSSSEN, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Flandre, 31 rue de Flandre,
 MAIRESSE, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Tournai, 67 rue de Tournai,
 BRICE, Président de l'Union des Commerçants de Moulins-Lille, 9 rue Froissart,
 HOFACK, Président du Groupement des Commerçants du Vieux-Lille, 48 rue de la Monnaie,
 SWARTVAGHER, Secrétaire de l'Union des Commerçants et Artisans des Bois Blancs, 13 rue de Cassel,
 ROUSSELLE, Président de l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta, 68 rue Léon Gambetta,
 DUGUIOT, Trésorier Général du Comité du Commerce et des Fêtes de Fives, 72 rue Pierre Legrand,
 ROGGEMAN, Président du Comité des Fêtes des rues du Long Pot et adjacentes, 79 rue du Long Pot,
 PARISIS, Président du Comité du Commerce et des Fêtes de St-Maurice, 31 rue de la Cité,
 HERMAN, représentant l'Union des Commerçants de l'Avenue de Dunkerque, 211 avenue de Dunkerque,
 MASSON, 303 rue Léon Gambetta,
 MORANT, Président du Choral des XXX, Palais de la Bière, place de Béthune,
 DEHOUT, Président du Club Orphéonique de Fives, 47 rue Dupuytren,
 COQUART, Président de la Symphonie Lalo, 12 rue de Rouen,
 GUILLIET, Président de la Symphonie Baggio, 127 rue de Douai,
 Jean CLAIRET, Directeur Régional des Sociétés d'Auteurs, 23 rue d'Amiens,
 REUBREZ, Publiciste, 18 rue François de Badts à La Madeleine,
 TREFFEL, Président de l'Union des Commerçants du Quartier St-Sauveur,
 VAN DEN HEDE, Président de l'Union des Chanteurs,
 VALLIN, Président de la Ligue du Nord de Football.

Excusés :

- M. DECAMPS, Adjoint au Maire,
 M. MAIRE, Adjoint au Maire,
 M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire

MM. DUBOIS et LEROY, Conseillers Municipaux,
DRANSART, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Paris,
34 rue de Paris,
Jean CIBIE, Président de l'Union des Commerçants de la rue des Postes,
des rues adjacentes et de la place Sébastopol,
120 rue Paul Lafargue,
MAILLE, Président du Groupement des Commerçants du Quartier de la
Bourse, 49 rue Grande Chaussée,
HOUSIAUX, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord
et du Pas-de-Calais, 36 rue du Château,
GRANGEON, Président de l'Harmonie Municipale,
KRESTZSCHMAR, Président de la Section de Baskett-Ball du L.O.S.C.,
6 rue de Béthune,
SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme,
123 rue Nationale,
Paul RONSE, 27 rue d'Artois,
BOMART, Président de la Grande Fanfare de Fives, 118 rue Pierre
Legrand.

absents :

MM. BUREAU, Président du Groupement des Commerçants des rues Esquermoise,
Royale et adjacentes, 5 rue Esquermoise,
JONGH, Secrétaire de l'Union des Commerçants de la rue Neuve,
19 rue Neuve,
HERMEZ, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Béthune,
43 rue Jean Bart,
Achille VAN HECKE, Président de l'Union des Commerçants de la rue
d'Iéna, des places Verte et des Quatre Chemins, 44 rue d'Aus-
terlitz,
SPRIET, Président de l'Union des Commerçants de la rue Faidherbe,
43 rue Faidherbe,
MESSAGER, Président du Comité du Commerce et des Fêtes du quartier
de Fives-Mont-de-Terre, 70-72 rue Matteotti,
LUDIDARME, Président du Groupement "Les Amis de Pellevoisin Rouges-
Barre", 118 rue du Bois,
GOUDAERT, Président de la Chambre de Commerce, 48 rue Faidherbe,
EXBRAYAN, 76bis rue Nationale,
MULLER, Président du Cercle Symphonique Saint-Saens, 39 rue de La
Bassée,
DELHAYE, Président du Club des XX, 27 rue des Buisses,
SIX, Président de la Musique des Anciens Prisonniers de Guerre,
100 rue Gambetta à Thumesnil,
THIRY, représentant des Hôteliers, 15 place de la Gare,
MORELLE, Président du Syndicat des Cafetiers et Débitants de Boiss-
sons, 23 rue d'Inkermann,
le Président de la Société Municipale de Gymnastique, Hôtel de Ville
HENNO, Président de la Section de Football du L.O.S.C., 5 rue de
Lannoy,
CARLIER, Vice-Président du Comité Régional des Flandres de Boxe,
1 rue de Roubaix,
GARIC, Président du Comité Régional des Flandres de Cyclisme,
17 rue de Roubaix,
SCREDER, Moniteur de la Société de Gymnastique de Fives-Saint-
Maurice, 4 rue des Girondins,
VANDEWOORDE, Juge au Tribunal de Commerce,
CRASSIN, Président du Comité d'Entente des Associations Lilloises
de Mutilés, d'Anciens Combattants et d'Anciens Militaires,
184 rue Nationale.

Après adoption du procès-verbal de la réunion du 1er Juin 1951, M. HOFLACK, Président de l'Union des Commerçants du Vieux-Lille, demande que M. PETERS, Président du Réveil Musical du Vieux-Lille soit admis à siéger au sein de la Commission.

M. le Docteur DUTERNE donne son accord et passe à l'ordre du jour :

Constitution des Comités de Secteur -

Le Président informe l'Assemblée que la législation communale en vigueur ne permet pas de donner suite à une proposition de M. MASSON, tendant à la nomination, par arrêté municipal, des membres des Comités de Secteur.

En conséquence, les Comités de rues et de quartiers sont invités à se rassembler en vue de désigner leurs représentants au sein du Comité de Secteur dont ils dépendent et qui se constituera en association, conformément aux dispositions de la loi du 1er Juillet 1901. Il va sans dire que rien ne s'oppose à la désignation de Membres d'Honneur pris parmi les élus municipaux.

Après une large discussion au cours de laquelle interviennent notamment MM. MASSON, REUBREZ, ROUSSELLE et VAN DEN HEEDE, la Commission se range à l'avis de l'Administration, étant entendu que la composition des Comités de Secteur sera soumise au visa de M. l'Adjoint au Maire, délégué aux Fêtes et Cérémonies Publiques.

Enfin M. MORANT souhaite que ces Comités soient formés de commerçants lillois qui, contrairement à certains, font en sorte de laisser leur établissement ouvert durant les fêtes. M. MORANT préconise également la participation des Sociétés locales aux festivités envisagées.

Subventions aux Comités de Secteur -

Considérant que la formation des Comités peut être réalisée assez rapidement, M. le Docteur DUTERNE pose la question : Le Secteur WAZEMMES ESQUERMES est-il à même d'organiser ses festivités lors des prochaines fêtes communales ?

M. MASSON répond affirmativement mais, confirmant ses précédentes évaluations, estime indispensable que la Ville élève le montant de la subvention à 800.000 frs et accorde le prêt gratuit du matériel de fête dont elle peut disposer. Ce point de vue est approuvé par tous les représentants des Comités de rues et de quartiers.

M. le Docteur DUTERNE déclare alors qu'il fera l'impossible pour obtenir gain de cause tant auprès des Commissions Municipales des Fêtes et des Finances qu'au Conseil d'Administration.

MM. DUGUIOT et PARISIS demandent que la subvention allouée annuellement à chacun des deux secteurs extra-muros (Fives et St Maurice) soit révisée et portée de 50.000 frs à 200.000 frs. Ils font remarquer que cette augmentation n'a rien d'exagéré si l'on considère :

1° - que ces deux secteurs sont privés des fêtes organisées à Lille et ne comptent qu'un nombre relativement restreint de commerçants par rapport à leur étendue, d'où possibilités financières réduites

2° - que les secteurs extra-muros ont perçu, en 1939, une allocation de 14.400 frs soit à peu près le $\frac{1}{4}$ de la subvention qui a été attribuée, à cette époque, au Secteur intra-muros appelé à organiser ses festivités annuelles

M. le Docteur DUTERNE doute fort que le chiffre de 200.000 frs puisse être retenu. Néanmoins, il appuiera la thèse des secteurs extra-muros afin d'obtenir un relèvement sensible du montant de la subvention actuelle.

Calendrier des Fêtes

Le Président donne connaissance des Fêtes et Cérémonies Publiques prévues en 1952. A la suite des précisions apportées par les Comités organisateurs de fêtes de rues ou de quartiers, le calendrier général des Fêtes, joint au présent P.V. est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 Heures.

Vu
Le Président,

Dr DUTERNE

Le Secrétaire,

G. LAVA

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

pour l'Année

1952

- | | |
|---|---|
| du 23 Décembre 1951
au 20 Janvier 1952 | : Foire-Attractions d'Hiver (Bd. J. Bte Lebas) |
| 10 au 20 Février | : Kermesse Saint Louis (Mont de Terre) |
| 23 Février au 4 Mars | : Kermesses Foraines du Mardi-Gras |
| 23 Mars | : Fête de Mi-Carême de la rue Gambetta |
| 15 au 25 Mars | : Kermesses foraines de la Mi-Carême |
| 30 Mars au 14 Avril | : Foire-Attractions de Pâques (Champ de Mars) |
| 14 Avril | : Braderies de Pâques des rues du Long Pot et
Gambetta |
| 26 au 29 Avril | : Kermesses foraines de la rue de Flers et de
la Place Barthélémy Dorez |
| 26 Avril au 4 Mai | : Florales |
| 1er Mai | : Fête du Travail |
| 3 au 6 Mai | : Kermesses foraines rues Gustave Delory et
H.B.M. du Fg d'Arras |
| 8 Mai | : Anniversaire de la capitulation allemande 1945 |
| 10-11-12 Mai | : Fête de quartier de la rue de Flandre (Braderie
le 12 et Fête de quartier de l'Avenue de
Dunkerque. |
| 10 au 13 Mai | : Kermesses des rues des Bois Blancs et du
Grand Balcon |
| 11 Mai | : Fête de Jeanne d'Arc |
| 17 au 20 Mai | : Kermesse foraines: Place Jacquart-Bd. de l'Usine
rues du Long Pot et Adjacentes |
| 22 Mai | : Fête sportive rue Gambetta - Braderie rue de
Philadelphie |
| 25 Mai | : Fête des Mères |
| 24 au 27 Mai | : Kermesses foraines de la rue Pierre Legrand
et de la Place du Frieuré. |
| 1er et 2 Juin | : Fêtes de la Pentecote-Concours International
d'Accordéon |
| 2 Juin | : Braderie de Fives: rues Pierre Legrand et
adjacentes |
| 31 Mai au 3 Juin | : Kermesse foraine du quartier Vauban |
| 7 au 10 Juin | : Kermesse foraine d'Esquermes |
| 14 au 29 Juin | : Foire commerciale de Lille |
| 21 - 22 - 23 Juin | : Fête de quartier de la rue Jules Guesde avec
braderie le 23
Fête de quartier des Bois Blancs
Braderies des rues Eugène Jacquet et St. Gabriel
le 23 |
| 14 au 17 Juin | : Kermesses foraines: Square Henri Ghesquière et
Place Antoine Tacq |
| 18 Juin | : Anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle
(18.6.1940) |
| 21 au 24 Juin | : Kermesse foraine de la Place de l'Arsenal et de
la rue de l'Hôpital Militaire |
| 22 et 23 Juin | : Fêtes de Lille |

.../

21-22 et 23 Juin	Fête du Quartier St-Maurice
28 Juin au 1er Juillet	Kermesse foraine de Moulins-Lille : Place Vanhoenacker
5-6-7 Juillet	Fête du quartier de Moulins-Lille
5 au 8 Juillet	Kermesse foraine de la rue St-Luc
6 Juillet	Fête de la rue du Long Pot
12 au 15 Juillet	Kermesse foraine de l'avenue de Dunkerque
13 et 14 Juillet	Fête de la cour Fache, rue du Long Pot
14 Juillet	Fête Nationale Braderie rue de Lannoy
12-13-14 Juillet	Fête du Quartier des Bois Blancs
19 au 22 Juillet	Kermesse foraine de la place St-André
22 Juillet	Fête Nationale Belge
26 au 29 Juillet	Kermesses foraines : place Louise de Bettignies, rue du Faubourg de Béthune et rue du Buisson
27 Juillet	Fête du Secteur de Fives
2 au 5 Août	Kermesse foraine de Wazemmes
9 au 11 Août	Kermesse foraine de la rue du Faubourg des Postes
15 au 18 Août	Kermesse foraine de la rue Eugène Jacquet
23 au 26 Août	Kermesse foraine de St-Sauveur
31 Août au 28 Septembre	Foire-Attractions d'Août-Septembre
2 Septembre	Fête de la Libération
8 Septembre	Braderie
21 Septembre	Cérémonie du Souvenir au Monument des Fusillés
5 au 19 Octobre	Exposition d'Automne rue Gambetta
4 au 7 Octobre	Kermesse foraine de la place Jacques Febvrier
11 au 14 Octobre	Kermesse foraine du Quartier du Fg des Postes (H.B.M.)
18 au 21 Octobre	Kermesse foraine de la rue Pierre Legrand
25 au 28 Octobre	Kermesse foraine des 18 Ponts.
1er Novembre	Cérémonies du Souvenir
2 au 16 Novembre	Kermesse d'Hiver de la rue St-Sauveur
8 Novembre	Cérémonie du Souvenir à l'occasion du 37ème Anni- versaire de la Mort de Léon TRULIN
10 Novembre	Veillée d'Honneur au Monument aux Morts
11 Novembre	Fête commémorative de l'Armistice
23 Novembre au 7 Décembre	Kermesse foraine de la place Louise de Bettignies
14 Décembre	Hôtel de Ville - Fête de Ste-Cécile de l'Harmonie Municipale.
20 Décembre	Théâtre Sébastopol - Arbre de Noël des Enfants des Agents Municipaux.
21 Décembre	Arbre de Noël dans les Crèches et Jardins d'Enfants
27 Décembre	Distribution de colis aux indigents.

AD 6/26

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DES FETES



Procès-verbal de la réunion du 18 Mars 1953

La Commission extra-municipale des fêtes s'est réunie le mercredi 18 Mars 1953 à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, délégué aux fêtes et cérémonies publiques.

M. le Docteur DUTERNE ouvre la séance à 17 heures 45 et invite le secrétaire M. LAVA, Chef du Service des fêtes, à procéder à l'appel.

Sont présents :

- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, président
MM. DUBOIS, Conseiller municipal et président de la Société municipale de gymnastique
HAMY, Conseiller municipal
LEROY, Conseiller municipal
DONNAY, Président de l'Union des commerçants de la rue Nationale et de la Place de Strasbourg
LUCAS, Président de l'Union des Commerçants de la rue des Ponts de Comines
JONGH, Secrétaire de l'Union des commerçants de la rue Neuve
DRANSART, Président de l'Union des commerçants de la rue de Paris et représentant le Président de la Chambre de Commerce
DELERIVE, Secrétaire général de l'Union des commerçants de la rue Jules Guesde
MUYSENS, Président de l'Union des commerçants de la rue de Flandre
TREFEEL, Président de l'Union des commerçants du quartier St Sauveur
CHEVALET, Représentant de l'Union des commerçants de Moulins-Lille
ROUSSELLE, Président de l'Union des commerçants de la rue Léon Gambetta
HOFMANN, Président et DUGUIOT, Trésorier général du Comité du Commerce et des Fêtes de Fives
ROGGEMAN, Président du Comité des fêtes des rues du Long Pot et adjacentes
PARISIS, Président du Comité du commerce et des fêtes de St Maurice
PEETERS, Représentant le Groupement des commerçants du Vieux-Lille
VAN PAEMEL, Représentant de l'Union des commerçants de l'Avenue de Dunkerque
Mme LIBBRECHT, Représentant l'Union des commerçants du quartier d'Esquermes
MM. EXBRAYAT
MASSON, Président des Petites et Moyennes Industries
BOMART, Président de la Grande fanfare de Fives
DELHAYÉ, Président du Club des XX
MORELLE, Président des cafetiers et débitants de boissons
M. le Directeur régional de la Société des auteurs et compositeurs de musique

Excusés :

- MM. DECAMPS, Adjoint au Maire
MAIRE, "

...../

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
M. GRANGEON, Secrétaire Général de la Mairie et Président de
l'Harmonie Municipale
M.M. REUBREZ,
KRETZSCHMAR, Président de la Section de Baskett-Ball du LOSC
VALLIN, Président de la Ligue du Nord de Foot-Ball
MAIRESSE, Président de l'Union des Commerçants de la rue de
Tournai
HOUSIEAUX, Président de la Fédération des Sociétés Musicales
du Nord et du Pas-de-Calais
HENNO, Président de la Section de Foot-Ball du LOSC
VANDEN HEEDE, Président de l'Union des Chanteurs

Absents :

M.M. BUREAU, Président du Groupement des Commerçants des rues
Esquermoise, Royale et adjacentes
CIBIE, Président de l'Union des Commerçants de la rue des
Postes et adjacentes
RAILLE, Président de l'Union des Commerçants du Quartier
de la Bourse
HERMEZ, Président de l'Union des Commerçants de la rue de
Béthune
VAN HECKE, Président de l'Union des Commerçants de la rue
d'Iéna, des Places Verte et des 4 Chemins
SWARTVAGHER, Secrétaire de l'Union des Commerçants et Ar-
tisans des Bois Blancs
SPRIET, Président de l'Union des Commerçants de la rue
Faidherbe
MESSAGER, Président du Comité du Commerce et des Fêtes du
quartier de Fives Mont de Terre
LUCIDARME, Président du Groupement "Les Amis de Pellevoisin-
Rouges-Barres"
MORANT, Président du Cercle choral "Les XXX"
DEHONT, Président du Club Orphéonique Fivois
COQUART, Président du Cercle Symphonique Lalo
MULLER, Président du Cercle Symphonique St-Saens
GUILLIET, Président de la Symphonie Baggio
SIX, Président de la Musique des A.C.P.G.
THIRY, Représentant des Hôteliers
SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme
CARLIER, Vice-Président du Comité Régional des Flandres de
Boxe
GARIC, Président du Comité Régional des Flandres de Cyclis-
me
SCREDER, Moniteur de la Société de Gymnastique de Fives
St-Maurice
Paul RONSE, Président du Tribunal de Commerce
VANDEWOORDE, Juge au Tribunal de Commerce
GRASSIN, Président du Comité d'Entente des Associations
lilloises de Mutilés, d'Anciens Combattants et
d'Anciens Militaires

Après adoption du procès-verbal de la dernière réunion, la
Commission décide, sur proposition de son Président, d'adresser ses
vœux de complet rétablissement à M. REUBREZ qui n'a pu se déplacer,
souffrant des suites d'un accident dont il a été victime il y a
quelques mois.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des questions figurant
à l'ordre du jour.

Calendrier des Fêtes :

Il est donné connaissance des Fêtes et Cérémonies Publiques
prévues en 1953. Les précisions apportées par les Comités de rues
ou de quartier permettent de constituer le calendrier général des
fêtes joint au présent procès-verbal.

Au cours de la discussion, M. TREFFEL déclare que l'Union des Commerçants du Quartier St Sauveur ne désire pas la suppression de la Kermesse foraine qui a lieu rue St Sauveur, le dimanche précédant la Foire-Attractions d'Août-Septembre, mais uniquement de celle d'Hiver, qui, par sa durée, gêne considérablement les commerçants riverains.

D'autre part, certains Comités et notamment celui d'Esquermes voudraient que leur quartier soit plus favorisé en réjouissances populaires lors des Fêtes Communales et Nationale.

M. le Docteur DUTERNE donne son accord et invite les responsables à se mettre en rapport, à ce sujet, avec le Chef du Service des Fêtes.

Subvention aux Comités de Secteur Intra-Muros :

Le Président rappelle que la Commission avait fixé à 800.000frs le montant de la subvention à attribuer aux Comités de Secteur Intra-Muros, pour l'organisation de festivités à l'occasion des Fêtes Communales.

Or, la Commission des Finances a ramené ce chiffre à 600.000 francs, considérant que les Groupements de Commerçants intéressés se devaient de consentir un effort financier au moins égal à celui de la Ville. L'Administration Municipale s'est rangée à cet avis.

La question se pose donc de savoir si le Secteur Wazemmes-Esquermes, qui est appelé à ouvrir le cycle de ces festivités, accepte de les organiser.

M. ROUSSELLE, juge nettement insuffisante la somme allouée, même en tenant compte du prêt gratuit du matériel dont disposent les Services Municipaux.

M. MASSON voudrait connaître les motifs qui ont incité la Commission des Finances à refuser la subvention de 800.000 francs.

M. le Docteur DUTERNE, précise qu'il ne siège pas au sein de cette Commission, composée de représentants des divers partis politiques, et confirme que celle-ci a basé sa position sur le fait que les commerçants devaient fournir un effort équivalent à celui de la Ville. Il souligne, en outre, qu'il est intervenu à de nombreuses reprises auprès de l'Administration Municipale pour obtenir le rétablissement de la subvention au chiffre proposé par la Commission des Fêtes.

M. ROUSSELLE s'élève contre l'argument invoqué par la Commission des Finances car, selon lui, l'expérience des années d'avant guerre a démontré que dans ce genre de manifestations la participation des commerçants s'est toujours révélée supérieure à celle de la Ville, et qu'au surplus il s'agit de fêtes spécifiquement communales.

Le Président fait alors connaître qu'il^a reçu une proposition de M. LUPIAS tendant à l'organisation de fêtes dans le quartier du Vieux Lille. M. PETEERS déclare que le Groupement intéressé n'est pas au courant de cette affaire et qu'en tout état de cause, M. LUPIAS ne paraît guère qualifié pour la traiter.

Revenant sur le problème de la subvention, M. ROUSSELLE regrette que la décision de l'Administration Municipale n'ait pas été communiquée plus tôt aux Comités qui n'ont pas eu la possibilité d'en discuter avant la réunion de ce jour.

M. le Docteur DUTERNE objecte que le montant des subventions accordées a été donné par la presse locale en temps opportun. M. HOFFMANN fait d'ailleurs remarquer qu'ayant écrit à la Mairie, il a eu immédiatement connaissance du montant du subside alloué aux Comités Extra-Muros.

M. MASSON insiste néanmoins pour que toutes décisions intéressant les Comités soient notifiées directement à leur Président.

M. le Docteur DUTERNE s'adresse à nouveau aux représentants du Secteur Wazemmes-Esquermes et leur demande s'ils sont décidés à mettre sur pied un programme de festivités pour les prochaines fêtes communales.

M. ROUSSELLE rétorque qu'il ne peut donner une réponse définitive avant d'avoir consulté les Membres du Comité de ce Secteur.

La question est alors posée aux délégués des Groupements existants dans les autres Secteurs. Pour le même motif ils ne peuvent davantage prendre position.

Dans ces conditions, M. le Docteur DUTERNE déclare que les Comités ont un délai de 15 jours pour faire connaître leur décision. A l'expiration de ce délai, le Secteur organisateur sera désigné parmi ceux ayant donné leur acceptation et compte tenu de l'ordre établi au cours de la réunion du 20 Janvier 1950.

M. ROUSSELLE demande à quel moment la subvention pourra être payée. Le Secrétaire fait connaître que celle-ci est généralement mandatée après le dépôt des justifications de dépenses mais qu'il n'est pas exclu que le Receveur Municipal autorise le versement d'une avance. Il est bien spécifié, toutefois, que le règlement ne peut être effectué que par virement à un compte postal ou bancaire, ce qui implique l'obligation, pour le Comité bénéficiaire, d'être constitué en Association déclarée conformément à la loi du 1er Juillet 1901.

Questions diverses :

M. PEETERS souhaite que des jeux soient organisés à l'intention des vieillards de l'Hospice Général, comme cela se faisait avant guerre, avenue du Peuple Belge, à l'occasion des Fêtes Communales.

Le Président exprime son complet accord avec M. PEETERS et le prie de vouloir bien s'entendre avec le Chef du Service des Fêtes pour régler cette question.

X
X X

M. ALBA, commerçant, 22 rue de la Convention, sollicite la création d'une kermesse foraine qui aurait lieu chaque année, dans cette voie, les Dimanche et Lundi de la Pentecôte. Avis favorable est donné à cette requête.

X
X X

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 15.

Vu,
Le Président,
Docteur DUTERNE.

Le Secrétaire,
G. LAVA